



NOUVELLES ESPECES FOURRAGERES ESTIVALES & INDICATIONS GEOGRAPHIQUES FROMAGERES

Caractériser les enjeux associés à l'introduction de nouvelles espèces
fourragères estivales dans les élevages des filières fromagères AOP-IGP
dans un contexte de changement climatique

Christophe Berthelot - CERAQ



Des filières animales percutées par le changement climatique

Des périodes de sécheresses et canicules

qui limitent la production fourragère et mettent à mal :

- l'autonomie fourragère des exploitations et des zones AOP-IGP,
- certaines exigences alimentaires : durée d'alimentation verte et/ou durée de pâturage.

 Reussir.Fr

Sécheresse : la liste des dérogations pour des produits labellisés par l'Inao s'allonge

Le territoire français est confronté à une sécheresse historique et persistante qui rend difficiles certaines productions sous signe de...

3 nov. 2022

Nouvelles espèces fourragère estivales, des leviers potentiels...

... Qui interrogent certaines filières AOP-IGP

- Dans certains cahiers des charges, espèces non autorisées,
- Une méconnaissance relative des pratiques associées à ces espèces.



L'intégration des nouvelles espèces estivales dans les élevages est-elle compatible avec les fondamentaux des filières AOP-IGP ?
Et sous quelles conditions ?



FESTIG : contribuer à définir un cadre d'utilisation des nouvelles espèces fourragères, cohérent avec les valeurs des AOP-IGP

2 territoires de la Région AURA

AOP Picodon

AOP-IGP des Savoies



Moha Teff Grass Sorgho Millet Chicorée

Les espèces étudiées

Action 1

Approfondir les connaissances sur les nouvelles espèces fourragères et leurs enjeux au sein des exploitations AOP-IGP

Action 2

Analyser les effets potentiels de l'ingestion d'espèces fourragères estivales sur la qualité du lait et des fromages AOP-IGP

Action 3

Accompagner les filières à définir le cadre d'utilisation de ces espèces
Valoriser les résultats



Action 1

Approfondir les connaissances sur les nouvelles espèces fourragères et leurs enjeux au sein des exploitations AOP-IGP

3 approches pour une compréhension globale des enjeux associés à ces nouvelles espèces fourragères en filière AOP-IGP



Préciser les enjeux et craintes des filières



Entretiens semi-directifs avec des « **acteurs clés** » des filières AOP-IGP (15)



Recontextualiser les enjeux alimentaires par une perspective historique



Entretiens non directifs avec des « **porteurs de mémoire** » (9)



Caractériser des pratiques présentes dans les fermes



Entretiens semi-directifs avec des **producteurs** cultivant ces espèces (26)

- Retranscriptions, monographies
- Réalisation de frises historiques
- Analyses thématiques des verbatims



Des enjeux et craintes différentes pour chaque filière

Entretiens « **acteurs clés** »

Un socle commun de préoccupations

- **Maintien de la qualité organoleptique** des fromages
- **Plus-value** réelle pour les exploitations face aux effets du changement climatique

Complété par des interrogations spécifiques



Dans les Savoies,

- Pas de remise en question des **pratiques « traditionnelles » identitaires** : pâturage notamment, valorisation de **l'herbe**
- Ne pas être en contradiction avec la notion de **terroir**, au regard de l'aspect exogène de ces espèces,
- **Eviter un effet négatif** sur **l'image du produit et de la filière** auprès du consommateur

Des craintes liées aux **ambiguïtés des définitions des notions pourtant centrales : TERROIR et HERBE**



Dans le territoire du Picodon,

Pas de crainte exprimée sur l'incohérence potentielle avec les valeurs de l'AOP.



Des perceptions différentes déterminées par les constructions historiques des cahiers des charges

Entretiens « porteurs de mémoire »



Dans les Savoies,

Des débats alimentaires dans la construction des cahiers des charges dans les 90's focalisés sur :

- **l'origine** et les **modes de valorisation** de « l'herbe »,
 - Le maintien de la **qualité organoleptique et sanitaire** des produits,
- Des listes positives d'aliments et interdiction de mode de stockage

→ **Peu de débats sur la nature de l'herbe**

Les nouvelles fourragères : un élément qui souligne certaines imprécisions du cadre alimentaire des AOP des Savoies.

Des essais de certaines espèces anciens (sorgho, moha), qui **relativisent le caractère « nouveau »**.



Dans le territoire du Picodon,

Réouverture du cahier des charges entre 2009-2014 :

Une redéfinition de la notion de lien au terroir, construite **autour d'une autonomie de zone permise par la diversité des territoires et des systèmes de production.**

→ **Une valorisation de la diversité fourragère** dans le cahier des charges (2016) qui exige notamment **une ration fourragère annuelle supérieure à 12 espèces ;**

Les nouvelles fourragères : un élément cohérent avec l'approche de diversité des espèces et des systèmes de production préconisée dans le CDC.

Une culture historique de **certaines espèces (sorgho notamment).**



Les nouvelles espèces fourragères estivales : un réel levier pour les systèmes polyculture-élevage, comportant des limites certaines

Entretiens producteurs



Un pool d'espèces permettant de

- Sécuriser la production fourragère estivale : biomasse en conditions limitantes (T° , P)
- Des itinéraires techniques assez simples ;
- Répondre à une diversité de stratégies d'éleveurs : pas de rupture de pratiques ;
- de contribuer à certaines valeurs fortes des filières : autonomie fourragère, alimentation verte, pâturage estival



Qui présente des contraintes :

- Cultures annuelles, implantées à une période risquée, difficile à valoriser au stade optimal,
- Des spécificités de chaque espèce à prendre en compte par les producteurs ;
- Réservées aux surfaces labourables → un risque de segmentation spatiale et technique au sein d'une AOP ?
- Un risque d'intensification globale des surfaces, de glissement vers des pratiques problématiques (retournement de prairies permanentes et nouveaux modes de conservation...) ?



Les nouvelles espèces fourragères estivales : un réel levier pour les systèmes polyculture-élevage, comportant des limites certaines



FORCES

- Des espèces **répondant aux besoins de sécurisation de la production fourragère estivale** : capacité à produire de la biomasse en conditions limitantes (T°, P) ;
- **Simplicité** des ITK, limité en temps de W ;
- Un panel d'espèces permettant **une diversité d'utilisation** : **stock / vert pâturé / vert affouragé, génisses/VL.**



FAIBLESSES

- **Réservées** aux surfaces labourables ;
- **Des contraintes : cultures annuelles, implantées à une période risquée, difficile à valoriser** au stade optimal (évolution rapide des valeurs alimentaires), spécificité de chaque espèce à prendre en compte ;
- Espèces **non-endémiques**...



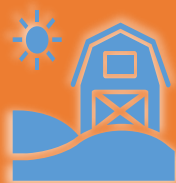
OPPORTUNITES

- Un caractère « nouveau » à **relativiser** ;
- Choix en adéquation avec la stratégie de l'éleveur : **pas de modification majeure des pratiques** ;
- Un **renforcement potentiel de certaines valeurs** fortes des IG: autonomie fourragère, maintien du pâturage et de l'alimentation verte.



MENACES

- Un **décalage** entre l'image de ces cultures et de celle communiquée par les filières, problématique ? ;
- Une segmentation spatiale et technique au sein d'une AOP ;
- Un **bilan carbone** à étudier ;
- Un **risque d'intensification** globale des surfaces de glissement vers des pratiques potentiellement problématiques (retournement de prairies permanentes et nouveaux modes de conservation...) ?



Les enquêtes en exploitations apportent des éléments de réponse aux enjeux cités par les filières

ENJEUX	Enseignements
PLUS-VALUE ÉLEVEUR	Intérêt avéré // au CC (pdtion de biomasse) notamment, avec des contraintes (techniques, coût)
COHÉRENCE DES PRATIQUES	- Choix en adéquation avec la stratégie de l'éleveur : pas de modification majeure des pratiques - Pourrait même permettre de renforcer des valeurs fortes des cahiers des charges : autonomie, pâturage, alim verte Un risque d'intensification globale des surfaces, de glissement vers des pratiques potentiellement problématiques (retournement de prairies permanentes et nouveaux modes de conservation...) ?
ORIGINE	Des espèces « étrangères » effectivement, Mais - une nouveauté relative (tests sorgho dans les Savoie 70's...) - d'autres espèce « importées » n'ayant pas posé de « question » (maïs...)
IMAGE	- Une méconnaissance générale des consommateurs
QUALITÉ	Des arguments évoqués : - Pas de remise en question d'autres espèces se développant : luzerne, etc → pourquoi celles-là ? - Variabilité déjà existante entre différentes parcelles → Un passage en ration sèche pourrait avoir autant de variation que le changement d'espèces



Les nouvelles espèces fourragères dans les filières AOP-IGP

Les enseignements de l'action 1



Un levier potentiel, **à instruire filière par filière** : des enjeux spécifiques à chaque filière

L'intérêt d'une **approche diachronique** pour éclairer les débats actuels

Une **objectivation des risques perçus** par les filières au regard des pratiques réelles

→ Fournir aux filières une analyse globale de la problématique des nouvelles fourragères

Une prise de hauteur qui met en lumière des enjeux plus profonds





Une nécessité de partager régulièrement les fondamentaux des AOP-IGP entre les membres pour construire un avenir commun & cohérent

Terroir, herbe, des notions vivantes..., qui se heurtent aux réalités du terrain

- Une **évolution des représentations/interprétations des notions de la part des acteurs** qui peut entraîner des dissonances avec le contenu du cahier des charges, défini dans un contexte donné.
- Assurer **une relecture et une réappropriation collective régulière** des valeurs identitaires pour redonner un sens commun et maintenir une cohérence globale.

Une potentielle contraction de la notion de terroir, face au risque de perte d'autonomie alimentaire ?

Une notion de « lien entre les qualités organoleptiques du produit et la nature de son alimentation » réduite à la localisation de la production alimentaire ?

La réappropriation collective régulière :

1 moyen de **préserver les liens** entre les produits AOP-IGP et leur lieu (antériorité & pratiques collectives) face au développement des produits valorisant une « simple provenance ».



Action 3

Accompagner les filières à définir le cadre d'utilisation de ces espèces
Valoriser les résultats